

Le 0 3 NOV, 2020

Bureau du courrier

2020 046

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

### REPUBLIQUE FRANCAISE

### OBJET:

Installation CA

# **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 23 octobre 2020

Nombre d'administrateurs en exercice : 20 Le 23 octobre deux mille vingt à 14h, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

## **Etaient présents :**

Messieurs: ASTRUC Alain, Maire de Peyre en Aubrac; BEAURY Pascal, Maire de Mont Lozère et Goulet; BERGOGNE Francis, Maire de Barjac; BRUGERON Jean-Noël, Maire du Malzieu-Ville; COLLANGE Jean-François, Adjoint au Maire de Langogne; COUDERC Henri, Président de la CC Gorges Causses Cévennes; ITIER Jean-Paul, Maire de St léger de Peyre; JACQUES Jérôme, Adjoint au Maire de Chanac; MALAVIEILLE Christian, Maire Délégué de Javols; POURQUIER Jean-Paul, Maire du Massegros Causses Gorges; SAINT LEGER Francis, Président de la CC Randon Margeride; SUAU Laurent, Maire de Mende.

Date de l'envoi de la convocation le 12/10/2020

Mesdames: **BREMOND Patricia**, Maire de Marvejols; **GAILLAC Josette**, Maire de Bassurels; **HUGON Christine**, Maire de Saint Chély d'Apcher; **MINET-TRENEULE Elizabeth**, Adjointe au Maire de Mende; **THEROND Flore**, Maire de Florac 3 rivières.

#### Etaient excusés:

Messieurs : **BOUNIOL Lionel,** Maire de Bourgs sur Colagne ; **MORENO René,** Conseiller Régional de la Région Occitanie.

Date de l'affichage du PV:

Madame : MAILLOLS Aurélie, Vice-Présidente de la Région Occitanie.

Monsieur PEYRE Jean-Philippe, payeur départemental, est également excusé

Assistait également Madame ABINAL Emmanuelle, Directrice du Centre de Gestion.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Monsieur ITIER Jean-Paul, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

## INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections organisées par le Centre de Gestion ont eu lieu par vote électronique du 02 au 08 octobre 2020.

Pour rappel, les électeurs sont les maires et Présidents. Ils détiennent un nombre de voix proportionnel aux nombres d'agents statutaires (stagiaires et contractuels) de leur collectivité ou établissement. La liste des candidats des représentants des communes et établissements affiliés a été conduite par Monsieur Laurent SUAU (Maire de Mende).

La région Occitanie, collectivité non affiliée, adhérente au socle commun de compétences du centre de gestion, désigne 2 représentants appelés à siéger au conseil d'administration au sein du collège dit « spécifique ».

Pour le bon déroulement des élections une commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a été constituée dans le but de veiller à la conformité des opérations électorales. Cette commission présidée par le Président du Centre de Gestion, était composée de 2 maires, 2 présidents d'établissements publics et 1 représentant de la préfecture.

Après appel nominal, ont été déclarés installés, dans l'ordre de la liste électorale, les élus suivants :

		TITULAIRES	SUPPLEANTS	
8	1	Laurent SUAU <i>Maire de Mende</i>	Marie PAOLI Conseillère Municipale à Mende	17
	2	Jean-Paul ITIER <i>Maire de St Léger de Peyre</i>	Claude MALZAC Maire de la Canourgue	18
REPRESENTANTS DES COMMUNES	3	Alain ASTRUC Maire de Peyre en Aubrac	Eve BREZET Maire de Recoules d'Aubrac	19
	4	Josette GAILLAC Maire de Bassurels	Françoise SAINT-PIERRE Maire du Pompidou	20
	5	Flore THEROND Maire de FLORAC-TROIS-RIVIERES 3 rivières	Alain CHMIEL Maire de Gorges du Tarn Causses	21
	6	Francis BERGOGNE <i>Maire de Barjac</i>	Philippe MARTIN Maire de Balsièges	22
	7	Jean-Noël BRUGERON <i>Maire du Malzieu-Ville</i>	Julien TUFFERY Maire La Panouse	23
	8	Patricia BREMOND Maire de Marvejols	Michel REYDON Maire de Vialas	24
	9	Jérôme JACQUES Adjoint au Maire de Chanac	Guy ODOUL Maire de Chastanier	25
	10	Pascal BEAURY Maire de Mont Lozère et Goulet	Jean DE LESCURE Maire de Saint-André-Capcèze	26
	11	Jean François COLLANGE Adjoint au maire de Langogne	Guy GALTIER Maire de Grandrieu	27
	12	Elizabeth MINET-TRENEULE Adjointe au Maire de Mende	Didier COUDERC Maire de St Bauzile	28
	13	Jean-Paul POURQUIER Maire du Massegros Causses Gorges	Jean-Claude SALEIL Adjoint au maire du Massegros Causses Gorges	29
	14	Christine HUGON Maire de St Chély d'Apcher	Alain LOUCHE Maire de Saint-Martin de Boubaux	30
	15	Christian MALAVIEILLE Maire Délégué de Javols	Michel GUIRAL Maire délégué de Saint-Sauveur-de-Peyre	31
	16	Lionel BOUNIOL Maire de Bourgs sur Colagne	Alain LAFONT Maire de Villefort	32

		TITULAIRES	SUPPLEANTS	
REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1	Francis SAINT LEGER Président de la Communauté de Communes Randon-Margeride	Bernard BASTIDE Vice-Président à la Communauté de Communes Hautes Terres de l'Aubrac	3
	2	Henri COUDERC Président de la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes	Didier BRUNEL Président du Syndicat mixte Lozère Centre	4

,		TITULAIRES	SUPPLEANTS	
REPRESENTANTS DES COLLEGES SPECIFIQUES	1	Aurélie MAILLOLS Vice-Présidente de la Région OCCITANIE	Aurélie GENOLHER Conseillère Régionale de la Région OCCITANIE	3
	2	René MORENO Conseiller Régional de la Région OCCITANIE	Jean-Luc GIBELIN Conseiller Régional de la Région OCCITANIE	4

Pour extrait conforme, Mende, le 23 octobre 2020

Le Président,

Laurent SUAU

Reçu à la Préfecture de la Lozère

Le 0 3 NOV. 2020

Bureau du courrier

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat.

Délibération certifiée Exécutoire le,

Transmis au représentant de

l'Etat le Publié le : LOZERE